

Reçu le :  
25 MARS 2019  
G.C.S.A

Cuq-Toulza le 19 mars 2019

Communauté de Communes SOR ET AGOUT  
**A l'attention de M. Sylvain FERNANDEZ**  
Espace loisirs « Les Etangs »  
81710 SAIX

**Nos Réf. : Ph. B/V.P/2019/81**

**Objet : Consultation PLUi**

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre correspondance reçue le 28 janvier dernier concernant le projet PLUi de la Communauté de Communes Sor Agout.

Tout d'abord, je tiens à préciser que notre avis ne concerne que les opérations définies dans le document « Orientation d'Aménagement et de Programmation ».

J'ai l'honneur de vous faire par des observations suivantes :

**AGUTS :**

Sans objet pas d'OAP.

**ALGANS OAP Secteur A le Village :**

Pas d'observation particulière, réseau d'eau en capacité suffisante pour les 3 à 5 logements prévus.

**ALGANS OAP Secteur B Borie Blanche :**

Réseau d'eau de capacité suffisante pour les 3 à 5 logements prévus, mais situé en travers de la parcelle, ce qui nécessite de prévoir de le déplacer.

**APPELLE OAP le Plo :**

Pas d'observation particulière, réseau d'eau en capacité suffisante pour les 3 à 5 logements.

**BERTRE OAP Secteur A Ramière Bas :**

Pas d'observation particulière, réseau d'eau en capacité suffisante pour les 5 à 7 logements.

**BERTRE OAP Secteur B Magne :**

Pas d'observation particulière, réseau d'eau en capacité suffisante pour les 4 à 8 logements.

**CAMBON LES LAVAUUR :**

Sans objet pas d'OAP.

**CUQ TOULZA OAP la Peyrade :**

Réseau de capacité suffisante pour une quarantaine de logements, mais situé en privé sur les parcelles 233, 234, 644 et 1072, nécessitant des servitudes de passage ou de prévoir son déplacement. Par ailleurs, il est déconseillé de prévoir des logements au dessus de la cote 255 NGF (angle nord de la zone) en raison de la faible pression de service (2 bars<).

**CUQ TOULZA OAP Secteur A le Girou – Eglise :**

Pas d'observation particulière (suite lotissement actuel).

**CUQ TOULZA OAP Secteur B le Girou – Eglise :**

Prévoir une extension de réseau de 100 ml.

**CUQ TOULZA OAP Condoumines :**

Pas d'observation particulière

**DOURGNE :**

Sans objet pas d'OAP sur le secteur géré par le Syndicat des Eaux de la Montagne Noire.

**LACROISILLE OAP Ardenne :**

Pas d'observation particulière, réseau d'eau en capacité suffisante pour 4 à 6 logements.

**MAURENS SCOPONT OAP Maurens :**

Capacité du réseau insuffisante pour l'alimentation en eau des 30 à 40 logements projetés. Nécessité de prévoir un renforcement du réseau AEP sur 630 ml.

**MOUZENS :**

Sans objet pas d'OAP

**PECHAUDIER :**

Sans objet pas d'OAP

**PUYLAURENS OAP le Dretgenq Hameau :**

Cette zone est à cheval sur le territoire du Syndicat des Eaux de la Montagne Noire (phase 1 et phase 2) et du Syndicat des Eaux du Pas du Sant (phase 3 et phase 4).

En ce qui concerne le territoire du Syndicat des Eaux de la Montagne Noire pas d'observation particulière, réseau d'eau en capacité suffisante pour 25 logements.

**Puylaurens OAP Avenue de Revel :**

Secteur géré par le SIAEP du Pas du Sant.

**PUYLAURENS OAP Prat Martel :**

Nécessité d'une extension de réseau sur 70 ml.

**PUYLAURENS OAP Cimetière :**

Secteur géré par le SIAEP du Pas du Sant.

**PUYLAURENS AOP la Bourdette :**

Pas d'observation particulière, réseau de capacité suffisante pour 15 à 20 logements.

**PUYLAURENS AOP Secteur A Secteur B le Girou :**

Réseau de capacité suffisante pour des besoins courants.

**SAINT SERNIN LES LAVAURO OAP la Rivière :**

Réseau d'eau de capacité suffisante pour 5 à 9 logements.

Par ailleurs, la protection incendie n'entre pas dans le cadre du présent avis. Elle devra faire l'objet d'une **étude particulière**, en fonction de la demande des Services de Secours.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,  
Bernard VIALA

